



## 07m Parasitisme à trématodes

Référence :
Indice 01
Date: 02/12/2016
Page 1 sur 1
VETERINAIRES

- La saison hivernale représente une période incontournable pour la gestion des trématodes (grande douve et paramphistome).
- Cela implique un raisonnement du plan antiparasitaire sous peine de conséquences sanitaires.
- Une certaine « focalisation » sur le paramphistome est observée avec une moindre considération de la grande douve d'où une réapparition d'atteintes zootechniques (pertes de productions) voire cliniques (symptômes de grande douve).
- Cette situation nécessite un diagnostic précis au niveau de chaque cheptel pour un plan de prévention et de lutte adapté.

## **DIAGNOSTIC - KIT - INTERPRETATION**

- Le diagnostic repose d'abord sur les observations épidémiologiques et cliniques : existence de prairies propices aux limnées, insuffisances de performances zootechniques des animaux.
- L'analyse s'effectue lot par lot avec un suivi du circuit des animaux pendant la période de pâturage. Des examens complémentaires peuvent être nécessaires dans un ou plusieurs lots. Le schéma mis en place peut être le suivant ; par lot considéré :
  - Une sérologie grande douve de mélange de 10
  - Une coproscopie parasitaire quantitative de mélange de 5 prélèvements individuels (5 représente le nombre maximum pour une fiabilité du résultat; les prélèvements sont envoyés de façon individuelle, le laboratoire effectue le mélange après pesée).

Si la coprologie de mélange de 5 indique une moyenne inférieure à 40 œufs de paramphistomes par g de fèces, ce parasite ne nécessitera pas une approche spécifique pour ce lot pour la saison considérée. Pour la grande douve, la grille d'interprétation suivante est proposée pour les sérologies de mélange.

Seuil	Résultat	Charge parasitaire et impact sur la production
> 60%	POSITIF	Lot infesté avec perte de production probables
20-60%	POSITIF	Lot infesté sans interférence sur la production
< 20%	NEGATIF	Faible ou nulle

Pour plus d'information, cf. fiche 07m0 - FascioloseSvanova\_Interpretation

## MISE EN PLACE – AIDE GDS Creuse

- Une prise en charge de 50 % par GDS Creuse intervient si les <u>deux recherches</u> « <u>sérologie grande</u> douve » et « <u>coproscopie parasitaire quantitative de mélange</u> » sont <u>effectuées</u>.
- Les prélèvements de sang et de fèces sont à envoyer au LDA d'Ajain.
- Inscrire sur chaque feuille de prélèvement accompagnant les sangs et fèces : « Plan GDS Creuse parasitisme ».
- Lorsque l'analyse sérologique grande douve est effectuée sur les sangs de prophylaxie, la demande est portée dans le cadre « Demandes » sur une 1<sup>ère</sup> page de DAP spécifique avec la mention « Sérologie grande douve, plan GDS Creuse parasitisme ».
- Le LDA facture les analyses à GDS Creuse.
- GDS Creuse refacture à l'éleveur les 50 % restant à sa charge.

## Important : la prise en charge par GDS Creuse ne pourra intervenir que si :

- Des analyses sérologiques grande douve et des coproscopies sont demandées
- La mention « Plan GDS Creuse parasitisme » est portée sur chaque demande d'examen accompagnant les prélèvements